

Quelques nouvelles du Bénin.

L'aide à la scolarité des enfants est une des actions importantes que nous menons.



Aller à l'école, apprendre, permet à ces jeunes de se projeter et de se préparer à leur avenir dans leur pays.

De bons résultats scolaires nous ont été transmis par Pierre Paul le Directeur.

Réussite aux examens de fin d'année : CEP, BEPC et Bac sachant qu'au Bénin l'école est obligatoire jusqu'à 14 ans.

La rentrée scolaire a eu lieu le 15 septembre 2025.



La collecte « Rentrée des Classes », que nous faisons chaque année, permet d'aider au financement des inscriptions, des uniformes, des achats de chaussures, des cartables et des fournitures scolaires.

En début d'année 2025, une des membres de notre Association est partie au Bénin avec une équipe de dentistes de la Côte d'Or.



Certains enfants et des membres du personnel de l'orphelinat ont pu bénéficier de leurs soins.

Au Bénin les soins médicaux et dentaires sont payants ce qui exclut une grande partie de la population.

A cette occasion, Sylvie a pu réapprovisionner, après les conseils du médecin de notre l'association, le stock de produits pharmaceutiques à l'Orphelinat Amour et Manon. Elle nous a donné des nouvelles des enfants et des adultes qu'elle avait vus.

Comme nous en avons parlé précédemment, de gros travaux, financés par le Secours Populaire 92, ont permis une amélioration des chambres des enfants.

Lors de notre dernier séjour nous avons constaté la nécessité de ces travaux avec l'installation de lits, de matelas et de rangements au vu du nombre important d'enfants accueillis.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet.



Grace à votre aide, notre Association, l'Envol des Coucamounas pourra poursuivre le soutien qu'elle apporte depuis des nombreuses années à ces enfants de Ouidah.

Pour suivre notre actualité nous vous invitons à aller sur le site internet :

<http://www.envol-coucamounas.org>

Vous y verrez une nouvelle vidéo, réalisée par une amie de l'Association, avec des photos récentes, toujours sur la chanson « Prendre un enfant par la main » d'Yves Duteil.

Il nous avait déjà donné son autorisation pour que sa chanson accompagne nos diaporamas.

Pour rappel :

Le 26 juin 2016

Nous avons bien reçu votre courrier, et c'est avec plaisir que nous vous autorisons Noëlle et moi à utiliser « Prendre un enfant » en illustration de votre action au Bénin, sur le site de votre association « L'envol des Coucamounas ». Vous semez beaucoup de bonheur à travers cet envol, nous vous souhaitons de belles rencontres qui comme le battement d'ailes d'un papillon, peuvent parfois déclencher des déferlantes de solidarité à travers le monde...

En toute amitié

Yves et Noëlle Duteil

Pour la bonne forme, merci de mentionner sur votre site :

« Prendre un enfant » paroles et musique d'Yves Duteil, avec l'aimable autorisation des Editions de l'Ecritoire.

Rappel : Chaque don fait en cours d'année donne droit à un reçu fiscal

La réduction d'impôt est égale à 75% des versements effectués, dans la limite de 1000 € (art. 200 du Code Général des Impôts) et de 66 % pour les sommes versées dépassant ce plafond, dans la limite de 20 % du revenu imposable, conformément à l'article 200 précité.

Association "L'Envol des Coucamounas" 19 rue Dumenge 69004 Lyon

CREDIT MUTUEL Domiciliation CCM LYON CROIX ROUSSE

RIB : Banque 10278 Guichet 07318 N° compte : 00020781501 Clé 18

IBAN International : FR76 1027 8073 1800 0207 8150 118 - BIC : CMC IFR2A

Adresse mail : envoldescoucamounas@gmail.com

Site internet : <http://www.envol-coucamounas.org>

Association Loi 1901 - Identification R.N.A. W691088507